
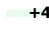









# Flux quotidiens des déplacements domicile-travail vers ou depuis l'extérieur du PLUi de la CC Beauce Loirétaine (45)

## Légende

-  -45 Volume et direction des flux externes sortants > 100 personnes
-  +45 Volume et direction des flux externes entrants > 100 personnes
-  gares ou haltes ferroviaires
-  autoroutes
-  liaisons principales
-  Voies ferrées
-  Périmètre PLUI Beauce Loirétaine
-  Limites communales
-  Limites départementales

La carte ci-contre met en évidence l'influence des pôles urbains situés à l'extérieur du périmètre étudié sur le niveau des flux de déplacements quotidiens domicile-travail.

- 4775 déplacements vers l'extérieur du territoire étudié;
- 3354 déplacements (70%) concentrés sur 7 flux principaux;
- 95% des déplacements vers l'extérieur ont lieu en voiture, camion ou fourgonnette.
- Environ 6% de déplacements vers l'Eure-et-Loir et 4.5% de déplacements diffus vers l'Ile de France.
- Les communes les plus influentes sont celles d'Orléans et Saran.

- 4817 déplacements vers l'intérieur du territoire étudié;
- 2274 déplacements (47%) concentrés sur 9 flux principaux;
- 94% des déplacements vers l'intérieur ont lieu en voiture, camion ou fourgonnette.
- Le principal flux de déplacements entrants a pour origine la commune d'Orléans.

Le nombre des déplacements INSEE est comptabilisé aller-retour. Il ne représente que le nombre de déplacements des flux significatifs supérieurs à 100 personnes par flux. Une précaution d'utilisation des données est vivement conseillée par l'INSEE en-dessous de 500 déplacements par flux.

